

Maxéville, le 18 mai 2020

Le Maire de la ville de Maxéville

A

Cher(e) Collègue,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à l'installation du **Conseil Municipal** qui aura lieu le : **Dimanche 24 mai 2020 à 10h00 à la salle des Fêtes des Carrières.**

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, ce Conseil Municipal se tiendra à huis-clos.

Ordre du Jour :

- 01) Election du Maire
- 02) Fixation du nombre de Maires-Adjointes
- 03) Election des Maires-Adjointes
- 04) Indemnités de fonction du Maire et des Maires-Adjointes
- 05) Délégation au Maire de certaines affaires prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T).
- 06) Fixation du nombre de membres au Conseil d'Administration du CCAS
- 07) Etat d'urgence sanitaire – Décisions de la ville de Maxéville face aux conséquences sociales, économiques et sanitaires de l'épidémie de covid -19

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe CHOSEROT

